

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

5/4/2018

Dossier complet le :

18/03/2018

N° d'enregistrement :

2018-ARA-IP-01177

1. Intitulé du projet

Travaux de création d'un nouveau forage dit "forage du Chier" pour la recherche d'eau potable publique à Saint-Etienne-de Serre

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Saint-Etienne-de-Serre

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MME. Nathalie MALET-TORRES, Maire

RCS / SIRET

210 | 702 | 338 | 00018

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27°a)	Forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 mètres. Articles L214-1 à L214-3 du code de l'Environnement : 1. 1. 1. 0.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste dans la création d'un forage de recherche d'eau potable pour la commune de Saint-Etienne-de-Serre. Ce forage est situé à proximité des captages AEP dits des "PEYROUS" déjà exploités par le pétitionnaire. Le forage projeté sera d'une profondeur possible de 50 mètres. Un pompage d'essai succèdera à la création de l'ouvrage avant de connaître ses potentialités.

Besoins en AEP communale estimés à hauteur de 15 m³/jour maximum

Correction de l'autorité environnementale le 17/03

4.2 Objectifs du projet

Créer un nouvel ouvrage de prélèvement d'eau potable afin de compléter la productions des captages des PEYROUS ou afin de substituer le prélèvement sur ces captages (si le productivité du nouveau forage est suffisante).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Forage de reconnaissance

Soufflages est estimation de la productivité

Equipement tubulaire du forage

Equipement hydraulique provisoire et pompage d'essai (paliers et longue durée)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau forage est ici réalisé dans l'espoir de substituer en totalité ou partiellement le captage des PEYROUS (captage de 4 sources sensibles aux étages estivaux). En cas de productivité plus importante, le projet communal sera d'interconnecter le réseau du Chier et celui du Sablas afin de substituer la source de l'Hubac du Chier.

En cas de recherche d'eau nulle, le forage devra être rebouché.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

(A FAIRE) - Déclaration code minier

(A PREVOIR EN CAS DE RESULTAT POSITIF) - Demande d'autorisation au titre du code de la santé publique

(A PREVOIR EN CAS DE RESULTAT POSITIF) - Demande d'autorisation au titre du code de l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur	50 m
Diamètre du forage	168 mm
Diamètre de l'équipement tubulaire	104x114 mm
Débit recherché minimum	0,72 m3/h
<i>Pompage 2ch/2h Forage dimensionné pour une pompe permettant un exhaure d'1 m³/h</i>	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le forage est implanté sur la commune de St-Etienne-de-Serre, lieu-dit "LE CHIER", section C, parcelle n°277, propriété communale.

Coordonnées L93
X 819610
Y 6411720
Z 767 m

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 30 ' 44 " 85 Lat. 44 ° 47 ' 39 " 56

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/ Les donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein de la ZNIEFF de type I n°07050009 intitulée "Ruisseau de l'Orsanne, pentes des Chases", qui fait partie intégrante de la ZNIEFF de type II n°0705 intitulée "Bassin de l'Eyrieux".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR des Monts d'Ardèche
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé au sein de la zone Natura 2000, n°FR8201658 intitulée "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents". Le projet n'aura aucun effet notable sur cette zone natural 2000. Il consiste, dans le cas d'un résultat de recherche d'eau positif, dans le <u>prélèvement d'eaux souterraines en substitution totale ou partielle d'autres sources.</u>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement dans l'aquifère des granites migmatitiques - nappe localisée dans les arènes et fissures du socle. En cas de résultat positif du forage, il sera procédé à pompage d'essai durant environ 4-5 jours pour tester l'ouvrage et l'aquifère
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage sera testé par pompage afin de connaître son incidence sur les masses d'eau souterraine. A noter qu'il n'existe aucun autre ouvrage dans ce secteur hormis les captages AEP dit des "PEYROUS" exploités par la commune et situés en amont du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de foration (cuttings) seront laissés sur site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisance limitée à l'aménagement et au repli du matériel nécessaire au forage et au pompage d'essai, et aux visites sur site en cours de chantier.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisance sonore limitée à la durée de la foration et du chantier. Notons que le secteur est éloigné d'habitations
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet d'eau propre (potentiellement de l'eau potable) lors du pompage d'essai. Le rejet sera fait à une centaine de mètres à l'aval du forage, secteur drainé par le ruisseau de Lavernas, affluent de l'Auzène, lui-même affluent de l'Eyrieux.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du projet de forage et de pompage d'essai, une évaluation environnementale n'est pas nécessaire. Le projet ici est de créer un nouvel ouvrage de prélèvement d'eaux souterraines en substitution totale ou partielle de ressources superficielles aujourd'hui captées par la commune et trop juste en productivité et/ou trop sensibles aux variations climatiques.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe n°1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Annexe n°2A : LOCALISATION AU 1-25000ème DU SITE ENVISAGE POUR LA REALISATION DU NOUVEAU FORAGE DU CHIER

Annexe n°2B : PRECISIONS SUR LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE GENERAL DU SITE ENVISAGE POUR LA REALISATION DU NOUVEAU FORAGE DU CHIER

Annexe n°3 : PHOTOGRAPHIES DU SITE D'IMPLANTATION DU FORAGE DU CHIER

Annexe n°4 : LOCALISATION DU PROJET DE FORAGE, DES SOURCES CAPTEES DES PEYROUS ET DE LA LOGISTIQUE PREVUE POUR LE POMPAGE D'ESSAI

Annexe n°5 : LOCALISATION DU SITE ENVISAGE POUR LA REALISATION DU NOUVEAU FORAGE DU CHIER ET DES ZONES NATURELLES (Z.N.I.E.F.F., NATURA 2000)

9. Engagement et signature

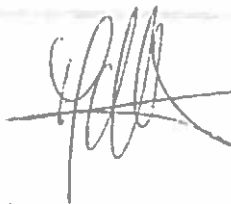
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à AUBENAS

le, 22/03/2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

